



- Adresse : Montagne Évasion, Maison du Sport, 3 rue de la Liberté 38130 Échirolles
 - Courriel : montagne.evasion@laposte.net - Tél : 04 76 09 46 53 (répondeur)
 - Site : www.montagne-evasion38.fr
-

Compte-rendu du conseil d'administration du 8 juillet 2020

Rédactrice : Nicole Tartamella

Présents : N. Pelletier Corvi, M. Bouyneau, M. Bronner, J. Buratti, E. Descombes, J. Coquard, F. Fontaine, R. Gavaille, R. Gomez, A. Lescure, R. Martinez, A. Perrin, N. Tartamella, N. Vanin

Excusés : J. Gilbodon Bert (Pouvoir : E. Descombes), J.M Girard, M. Holtzer, J.P Paissaud (Pouvoir : N. Vanin)

Absent : M. Girard

Ordre du jour :

- Informations
- Approbation des comptes rendus des CA du 29/11/2019 et du 15/01/2020
- Membres sortants du CA
- Propositions pour le redémarrage des activités d'automne
 - Hypothèse 1 : toutes les contraintes sanitaires sont levées
 - Hypothèse 2 : propositions à débattre (d'après CR bureau du 30/06/2020)
- Dates des inscriptions à définir
- Explication de la newsletter adressée aux adhérents
- Programme des adhésions et inscriptions en cours d'élaboration
- Questions diverses

- Informations

Nicole Pelletier Corvi, la Présidente, ouvre le conseil d'administration en rappelant que nous avons été contraints par la crise sanitaire de bousculer nos habitudes et nos prévisions de réunions. Elle tient à remercier les participants d'être venus nombreux malgré la date inhabituelle. Elle espère qu'à présent nous pourrions retrouver un peu plus de sérénité, bien que nous n'ayons pas beaucoup de visibilité pour l'avenir.

Elle rappelle que nos activités ont été brusquement interrompues suite à l'arrêté du 9 mars pour lutter contre la Covid-19. La randonnée fait partie des sports qui ont été autorisés à reprendre suite au déconfinement le 11 mai, mais avec de nombreuses règles de sécurité. Pendant cette longue période, une commission de travail a été mise en place pour étudier diverses éventualités et préparer la reprise des activités pour la saison d'automne. Les propositions faites au Bureau du 19 juin dernier sont issues des travaux portés par cette commission qui en a réalisé une synthèse, la plus pertinente et la moins contraignante possible. Ce travail collectif a rallié la satisfaction du plus grand nombre et permettra, elle l'espère, le redémarrage au plus tôt de nos activités.

Avant de passer à la suite de l'ordre du jour, Nicole Corvi tient à saluer le départ d'un de nos animateurs Jean Marie Meny. Il était animateur à Montagne Evasion depuis 2001. Sa valeur et son engagement n'ont jamais faibli, mais l'âge venant et après mure réflexion, il a préféré cesser sa collaboration avec nous. Encore une fois merci à Jean Marie pour son implication au sein de Montagne Evasion.

Tout le monde ayant pu prendre connaissance, dans le compte rendu du bureau du 19 juin, des reports ou annulations de séjour, on ne revient pas le sujet.

– **Approbation des comptes rendus des CA du 29/11/2019 et du 15/01/2020**

Compte-rendu du CA du 29/11/2019 : J Michel Girard avait donné pouvoir à Michel Girard pour des remarques, mais ce dernier ne s'est pas présenté au CA. Il n'y a pas de remarque parmi les présents. Le compte-rendu du CA du 29/11/2019 est adopté.

Compte-rendu du CA du 15/01/2020 : Nicole Vanin fait part des remarques de J Pierre Paissaud (qui lui a donné pouvoir) concernant la marche nordique et plus précisément la formation d'un autre animateur. Il souhaite que Catherine Laporte, actuelle responsable de l'activité soit consultée. Il précise également que le groupe est hétérogène avec des capacités physiques diverses ; ce qui explique une pratique de la marche moins dynamique et moins technique que celle enseignée.

Le compte-rendu est adopté avec cette correction.

– **Membres sortants du CA**

Quatre membres du CA sont sortants : Anne Perrin, Michèle Bronner, Jacques Buratti et Francis Fontaine. Un courrier va leur être adressé pour connaître leur intention. Nicole Pelletier Corvi rappelle qu'il faudrait faire entrer de nouveaux administrateurs et demande ce qu'il en est et si des personnes ont été approchées.

Elle rappelle également qu'il n'y a plus de vérificatrices aux comptes puisque Nicole Tartamella est au CA et qu'il va falloir poser la question à Dany Robin Durand qui vient d'être élue conseillère municipale.

– **Propositions pour le redémarrage des activités d'automne**

Le bureau propose au CA les 2 hypothèses suivantes :

- **Hypothèse 1** : toutes les contraintes sanitaires sont levées
Pleine capacité des cars moins 2 places (réservées par la Sté de transport) avec gel et masques obligatoires en fonction de la réglementation en vigueur à ce moment-là.

- **Hypothèse 2** : toutes les contraintes sanitaires ne sont pas levées
Dans ce cas, nous aurions un car par activité à ½ capacité et les participants restants en covoiturage avec une décharge par adhérent.

Comme vous avez pu le constater dans le dernier CR de bureau, et le vérifier dans l'annexe donnant les chiffres, nous avons abandonné l'hypothèse du doublement des cars au vu du montant extrêmement important que nous aurions dû combler sans rapport avec nos capacités financières.

Cette situation exceptionnelle contraint le bureau à demander à ce que toutes les activités soient au forfait (sans augmentation de tarif), afin d'avoir une meilleure visibilité et maintenir le bon équilibre de la trésorerie. Le surcoût éventuel de l'autocariste sera pris en charge par l'association pour cette saison d'automne.

La discussion s'engage autour de la 2^{ème} hypothèse et de la question du covoiturage. Qui serait susceptible de prendre sa voiture ? Peu de gens, notamment le jeudi AM. Même s'il avait été dit que ce serait les animateurs qui ne sont pas en service qui prendraient leur voiture en priorité, cela semble difficile à organiser. Est également posée la question de la responsabilité de Montagne Evasion en cas de covoiturage.

Michel Bouyneau informe le CA que le CAF a repris ces activités en covoiturage à 4 personnes avec masques. Pour lui, il ne faut pas être trop pessimiste.

Michèle Bronner propose que dans ce cas-là, on organise pour le jeudi AM des sorties locales avec un départ accessible en transport en commun.

Après débat, le CA décide de ne retenir que la seule **hypothèse 1**, en car plein éventuellement avec gel et masques obligatoires.

Se pose ensuite, la question de ne prendre que des forfaits pour cette saison d'automne. Plusieurs administrateurs n'y sont pas favorables et souhaitent maintenir la possibilité d'inscription à la sortie.

Après débat, il est décidé de :

- Maintenir la possibilité d'inscription à la sortie dans les mêmes limites que précédemment (soit 55 forfaits et 15 sorties pour les mardis et jeudis jour et 60 forfaits et 30 sorties pour le jeudi AM
- Porter les prix à 17€ pour les sorties jour et 15€ pour le jeudi AM pour inciter les adhérents à s'inscrire au forfait

Le CA vote sur la proposition :

- Car plein (éventuellement avec gel et masques obligatoires)
- Forfait au même tarif que l'an passé
- Maintien de la possibilité d'inscription à la sortie au prix 17€ pour les sorties jour et 15€ pour le jeudi AM (dans les mêmes limites que précédemment)

La proposition est adoptée à l'unanimité moins 1 abstention.

Avant de passer au point suivant, Josette Coquard propose de faire un pot d'amitié en début de saison pour réunir et établir un lien avec les adhérents. Le CA trouve l'idée bonne...à retravailler.

Francis Fontaine rappelle que, vu les circonstances et les désistements de quelques animateurs il va falloir faire avec moins de collaborateurs. Cela pourrait poser question notamment le jeudi AM.

- **Dates des inscriptions**

Vu le contexte, il était envisagé une nouvelle organisation pour les inscriptions en 3 demi-journées :

Le lundi 24 août de 9H à 11H pour les adhésions et inscriptions pour le mardi

Le mardi 25 août de 9H à 11H pour les adhésions et inscriptions pour le jeudi jour

Le mercredi 26 août de 9H à 11H pour les adhésions et inscriptions pour jeudi après-midi

Mais, cette organisation risque d'être source de confusion pour les adhérents et bloque les préposés à l'inscription sur 3 jours. Des administrateurs avaient demandé s'il était possible de le faire sur 2 jours seulement. Après discussion, il est décidé de faire comme d'habitude.

Les inscriptions se feront donc **jeudi 27 août de 9H à 11H30**.

-
-

- **Explication de la newsletter**

Une newsletter a été adressée à chaque adhérent pour l'informer des modalités probables pour la reprise des activités d'automne et connaître ses intentions pour la rentrée.

A ce jour **110** personnes ont répondu et parmi elles, **100** déclarent qu'elles reprendront dans les conditions proposées (soit **90%**) et **10** ont répondu non. Ces premiers résultats sont encourageants.

Une nouvelle newsletter claire et concise présentant les modalités retenues par le CA pour la saison d'automne sera adressée aux adhérents pour les inscriptions. Prévoir l'envoi dans la semaine du 20 au 25 juillet.

Programme des adhésions et inscriptions

Le programme va être établi et sera envoyé avant fin juillet.

- **Questions diverses**

- Josette Gilbodon avait demandé lors du dernier bureau, que les participants au séjour à Malte, prévu en mai et reporté fin septembre, et qui n'ont pas d'autres activités dans l'association soient exonérées de l'adhésion 2020-2021. Le bureau a refusé cette éventualité –qui d'ailleurs concerne également des participants au séjour organisé par Robert Chaumat- car l'annulation de ce séjour était un cas de force majeure et surtout que la cotisation d'adhésion est une contribution à la vie de l'association « *Elle ouvre droit à la participation à la vie associative* » conformément aux statuts mais ne comporte pas de contrepartie. La cotisation statutaire pour la nouvelle saison est donc obligatoire pour tous les adhérents de l'association.

Josette Gilbodon a souhaité porter cette demande à la connaissance du CA qui a entériné la décision du bureau.

- Josette Coquard propose pour 2020-2021, de ne pas demander les 5€ de cotisation supplémentaire pour le culturel compte-tenu qu'il n'y a eu aucune activité cette année. Cette proposition est adoptée à l'unanimité moins 1 abstention.

- Nicole Corvi informe le CA que nous avons reçu, par le biais de la FFMM, le nouveau barème de remboursement des frais kilométriques des bénévoles qui passe pour un véhicule automobile à **0.321€/km**. Ce tarif sera appliqué à compter de la nouvelle saison 2020-2021.

- Gisèle Serre nous a fait parvenir un courrier de la FFRandonnées proposant des stages de formateur de marche nordique.

Cette question est à poser à Catherine Laporte et voir s'il y a des candidats.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION
14 OCTOBRE 2020**